quoi j'affirme qu'il ne faut pas retarder le projet, mais le pousser avec vigueur et le voter au plus tôt. Je n'hésite pas à dire non plus qu'il donnera une nouvelle et forte impulsion à nos entreprises industrielles, qu'il fera ouvrir nos terres et diminuera les frais de transport de nos produits aux ports océaniques. Une fois l'union consommée, j'espère que nous aurons une nouvelle immigration et un nouveau système de colonisation, que nous saurons exactement la quantité de terres que nous possédons afin d'en remettre la liste entre les mains de chaque immigrant, que les prix insignifiants que nous avons exigés jusqu'ici cesseront de l'être et qu'aux colons de bonne foi, à ceux qui viennent s'établir au milieu de nos forêts avec leurs familles, il ne sera rien demandé autre chose qu'une résidence de quelques années et un certain montant d'améliorations au sol.

L'Hon. M. HOLTON. — Malhoureusement pour votre argumentation, les terres appartiendront aux gouvernements locaux.

appartiendront aux gouvernements locaux. L'Hon. M. BROWN.—Tant mieux; car mon hon, ami aura l'administration de ses terres dans le Bas-Canada et nous nous aurons la nôtre. Et puisque l'occasion s'en présente, je dirai qu'il est peu d'hommes doués d'un peu de clairvoyance dans le Haut-Canada qui ne croient pas qu'il soit plus avantageux de profiter de l'industrie d'un colon sur 100 acres de terre qui lui ont été donnés gratuitement que d'en retirer \$150, laquelle obligation l'obsède et le tourmente peut être plusieurs années tout en retardant le progrès du pays. C'est de cette question de l'immigration que dépend, suivant moi, le succès futur du grand projet que nous discutons en ce moment. En effet, il n'y a pas de problême social, politique ou financier que présente cette union qui ne trouve sa solution la plus naturelle dans un accroissement considérable de l'immigration. Plus notre population sera nombreuse plus seront grandes nos productions, plus s'accrostront nos exportations et plus nous pourrons développer les ressources de ce pays. Plus il y a de contribuables, plus ils sont nombreux et plus aussi les taxes sont légères. Est-ce que la véritable solution du problème de la défense de ce pays ne se trouve pas toute entière dans la question de l'immigration? Peuplons nos terres incultes, doublons notre population et nous nous trouverous par ce moyen en état de repousser promptement et efficacement tout envahisseur qui éserait fouler notre sol dans un but hostile. (Recuter! écouter!) Cette question |

de l'immigration m'amène naturellement à parler des territoires du Nord-Ouest (Ecoutes! écoutes!). Les résolutions que nous discutons en ce moment reconnaissent la nécessité immédiate de mettre ces grands territoires sous la confédération et de les ouvrir à la colonisation. Mais on me dit que pendant que la construction du chemin de fer intercolonial fesait partie du projet comme condition indispensable, on avait semblé reléguer dans l'oubli l'ouverture du grand ouest et l'élargissement de nos canaux : rien de plus injuste qu'une telle assertion. Voyons ce que déclarent les résolutions:—

"Le gouvernement général devra faire compléter, sans délai, le chemin de fer intercolonial, de la Rivière-du-Loup à Truro, dans la Nouvelle-Ecosse, en le faisant passer par le Nouveau-Brunswick."

"La convention considère les communications avec les territoires du Nord-Ouest et les améliorations nécessaires au développement du commerce du Grand-Ouest avec la mer comme étant de la plus haute importance pour les provinces confédérées, et comme devant mériter l'attention du gouvernement fédéral, aussitôt que le permettra l'état des finances."

On le voit, la confédération est engagée à s'occuper de ces deux entreprises. Je doute s'il y avait dans la conférence un seul homme qui n'envisageat l'ouverture des territoires du nord-ouest et l'amélioration de notre système de canaux comme étant tout autant de l'intérêt des provinces maritimes que du Haut-Canada. L'un d'entr'eux a été jusqu'à prétendre que celles là étaient encore plus intéressées, parcequ'elles voulaient expédier leurs produits dans l'ouest, qu'elles avaient autant besoin que nous d'un pays situé à l'intér eur et qu'elles visaient à être l'entrepôt de ce grand territoire. La seule différence, honorables messieurs, qu'il yait dans la solution des deux questions est celle-ci, à savoir : que tandisque la première devra être réglée sur le champ la seconde le sera aussitôt que le permettra l'état des finances. Nul doute que cela est exact et en voici la raison, c'est que l'argent est déjà trouvé pour le chemin de fer intercolonial. L'on doit savoir que l'administration MACDONALD-SICOTTE, consentit à construire le chemin de fer intercolonial et obtint la garantie impériale pour les bons nécessaires à l'entreprise, de sorte que les fonds sont disponibles à un faible intérêt. Nous savons où trouver l'argent à un taux raisonnable pour nos ressourses et nous pouvons immédiatement commencer un ouvrage que la confédération